

DEMANDE DE LOTISSEMENT



LA CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NIPISSING OUEST
SERVICE DE PLANIFICATION ET D'AMÉNAGEMENT
101-225, RUE HOLDITCH, STURGEON FALLS (ON) P2B 1T1
Téléphone : 705-753-2250 • Télécopieur : 705-753-3950

N° DU DOSSIER DE LOTISSEMENT : SUBD _____ / _____

Sceau de réception - Planification

Emplacement de la propriété : _____ (adresse municipale)

Nom du demandeur : _____ (Représentant autorisé Propriétaire)

PRÉAMBULE

Il incombe au demandeur ou à son représentant autorisé de remplir ce formulaire et de soumettre tous les documents exigés en vertu de la *Loi sur les condominiums* et de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et par le Service de planification de la Municipalité de Nipissing Ouest, y compris ce qui suit :

- 3 copies papier du plan provisoire signé par le propriétaire et l'arpenteur
 - ☞ Consultez l'Annexe B de ce formulaire pour connaître les exigences en vertu de l'article 51(17) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.
- 3 exemplaires du formulaire de demande dûment rempli et signé par le propriétaire ou son représentant (le cas échéant)
- 3 exemplaires du rapport de renseignements généraux relatifs à la proposition
 - ☞ Consultez l'Annexe A pour savoir quel contenu est exigé.
 - ☞ Remarque : **Tous les plans doivent être en unités métriques.**
- Une (1) copie lisible sur papier ou Mylar du plan provisoire en format lettre (8 ½ X 11 po.) ou grand format (8 ½ X 14 po.).
- Frais de demande de 1 000 \$ plus 50 \$ pour chaque lot ou bloc.
- Information et études complémentaires (c.-à-d. rapport provisoire de gestion des eaux pluviales, bruits, circulation routière, etc.) qui pourraient être demandées.

Envoyez tous les renseignements au : Service de planification et d'aménagement
Municipalité de Nipissing Ouest
101-225, rue Holditch
Sturgeon Falls (ON) P2B 1T1
Téléphone : (705) 753-2250, poste 6926 • Télécopieur : (705) 753-3950

➤ **IL EST CONSEILLÉ AUX DEMANDEURS DE PASSER EN REVUE CE FORMULAIRE AVEC LE SERVICE DE PLANIFICATION ET D'AMÉNAGEMENT AVANT DE LE SOUMETTRE.**

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR			
1.1 Propriétaire(s) enregistré(s) :			
Contact (si le propriétaire est une compagnie à numéro) :			
Adresse postale :			Téléphone à domicile :
Ville :	Province :	Code postal :	Téléphone au travail :
Courriel :			Télécopieur :
SECTION 2 – REPRÉSENTANT, AVOCAT OU CONSEILLER À LA PLANIFICATION			
2.1 Représentant autorisé/avocat/conseiller à la planification (le cas échéant) :			
Titre :			
Adresse postale :			Téléphone à domicile :
Ville :	Province :	Code postal :	Téléphone au travail :
Courriel :			Télécopieur :
SECTION 3 – ARPENTEUR GÉOMÈTRE DE L'ONTARIO			
3.1 Nom :			
Titre :			
Adresse postale :			Téléphone à domicile :
Ville :	Province :	Code postal :	Téléphone au travail :
Courriel :			Télécopieur :
SECTION 4 – AUTORISATION (à remplir si le demandeur n'est pas le propriétaire enregistré)			
<p>4.1 Si le demandeur n'est pas le propriétaire du terrain visé par cette demande, le propriétaire doit stipuler par écrit qu'il autorise le demandeur à présenter la demande en son nom en annexant une lettre d'autorisation ou en remplissant l'autorisation ci-dessous.</p> <p style="text-align: center;">AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE PERMETTANT AU REPRÉSENTANT DE PRÉSENTER LA DEMANDE</p> <p>Je/Nous _____, suis/sommes le(s) propriétaire(s) du terrain visé par cette demande et je/nous autorise/autorisons _____ à présenter cette demande en mon/notre nom.</p>			
_____	_____	_____	
<i>Date</i>	<i>Signature du propriétaire</i>	<i>Témoïn</i>	
_____	_____	_____	
<i>Date</i>	<i>Signature du propriétaire</i>	<i>Témoïn</i>	

4.2 Si le demandeur n'est pas de propriétaire du terrain concerné, l'autorisation ci-dessous doit être remplie.

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE PERMETTANT AU REPRÉSENTANT DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je/Nous, _____, suis/sommes le(s) propriétaire(s) du terrain visé par cette demande et, aux fins de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, je/nous autorise/autorisons mon/notre représentant _____ à fournir mes/nos renseignements personnels sur ce formulaire ou aux fins de traitement de la demande.

_____ *Date*

_____ *Signature(s) du/des propriétaire(s)*

4,3 Autorisation du propriétaire

Le(s) propriétaires doit/doivent consentir à la divulgation de ses/leurs renseignements personnels, ci-dessous.

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE PERMETTANT LA DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je/Nous, _____, suis/sommes le(s) propriétaire(s) du terrain visé par cette demande et, aux fins de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, j'autorise et accepte/nous autorisons et acceptons que mes/nos renseignements personnels, recueillis en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, soient utilisés par, ou divulgués à, toute personne ou instance publique qui en a besoin pour traiter la demande.

_____ *Date*

_____ *Signature(s) du/des propriétaires*

SECTION 5 – DÉTAILS DU PLAN DE LOTTISEMENT

UTILISATION DU TERRAIN	Nombre d'unités	Nombre de lots/blocs	Superficie en hectares	Nombre d'unités par hectare	Nombre de places de stationnement
Résidentiel : logement individuel					
Maison jumelée / duplex					
Maisons en rangée					
Appartements					
Commercial					
Industriel					
Parc et espace ouvert					
Institutionnel (précisez)					
Chaussées					
Autre (précisez)					
TOTAL					

SECTION 6 – EMPLACEMENT ET DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ				
6.1 Adresse municipale :				
N° de plan enregistré :		Lot(s) :		
Plan de renvoi :		Partie(s) :		
N°(s) de parcelle(s) :				
NIP(s) :				
Ville/Canton :				
6.2 Est-ce que le terrain en question est touché par des servitudes ou clauses restrictives? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas				
Si OUI, veuillez les décrire :				
Si OUI, indiquez aussi leur incidence sur le terrain concerné :				
6.3 Renseignements sur la propriété				
Façade (rue) du lot :		<i>pieds</i>		<i>mètres</i>
Profondeur :		<i>pieds</i>		<i>mètres</i>
Superficie :		<i>pieds</i>		<i>mètres</i>
Largeur de l'accès au terrain concerné :				
6.4 Type d'accès au terrain visé par la demande :				
<input type="checkbox"/> Route provinciale		<input type="checkbox"/> Route régionale		
<input type="checkbox"/> Voie municipale entretenue toute l'année		<input type="checkbox"/> Autre chemin public		
<input type="checkbox"/> Voie municipale (saisonnrière)		<input type="checkbox"/> Emprise		
<input type="checkbox"/> Accès par voie navigable		<input type="checkbox"/> Chemin privé		
<input type="checkbox"/> Accès au réseau d'eau municipal		<input type="checkbox"/> Déjà relié		
<input type="checkbox"/> Accès aux égouts municipaux		<input type="checkbox"/> Déjà relié		
<input type="checkbox"/> Accès aux égouts pluviaux		<input type="checkbox"/> Déjà relié		
SECTION 7 – CONFORMITÉ DE LA PLANIFICATION				
(A) Désignation actuelle dans le Plan officiel de Nipissing Ouest : _____				
Une modification est-elle requise? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui				
(B) Aire de zonage : _____				
N° du Règlement de zonage : _____				
Zonage actuel : _____				
Une modification est-elle requise? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui				

SECTION 8 – DEMANDES SIMULTANÉES

8,1 À votre connaissance (vérifiez auprès du personnel municipal), est-ce que le demandeur ou le propriétaire a présenté les demandes ci-dessous en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* pour le terrain concerné ou n'importe quel terrain à 120 mètres de celui-ci?

(A) <input type="checkbox"/> dérogation mineure	N° de dossier :	État :
(B) <input type="checkbox"/> modification du Plan officiel	N° de dossier :	État :
(C) <input type="checkbox"/> modification du Règlement de zonage	N° de dossier :	État :
de terrain	N° de dossier :	État :
(E) <input type="checkbox"/> entente de plan de situation	N° de dossier :	État :
(F) <input type="checkbox"/> autre	N° de dossier :	État :

8,2 DEMANDES ANTÉRIEURES

À votre connaissance, est-ce que le terrain concerné a déjà fait l'objet de :

(A) Lotissement <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	N° de dossier :	Date :	MM/JJ/AAAA
Décision :			
(B) Morcellement <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	N° de dossier :	Date :	MM/JJ/AAAA
Décision :			
(C) Immeuble en copropriété <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	N° de dossier :	Date :	MM/JJ/AAAA
Décision :			

SECTION 9 – UTILISATION DU TERRAIN

9,1 Utilisation actuelle du terrain :

Utilisation précédente du terrain :

Date de début de l'utilisation actuelle :
(indiquez la date de construction pour les édifices)

Utilisation des terrains adjacents :	Nord	Est
	Sud	Ouest

Y a-t-il des bâtiments existants sur le terrain concerné? Non Oui

Type de bâtiments existants :

Est-ce que des endroits du terrain concerné présentent un intérêt archéologique? Non Oui

SECTION 10

Est-ce que la modification proposée est conforme aux déclarations de principes faites en vertu du paragraphe 3 (1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*?

SECTION 11

Est-ce que le terrain concerné est situé dans une zone désignée au titre d'un ou des plans provinciaux?

Non Oui

Si OUI, indiquez le(s) plan(s) : _____

SECTION 12

Si la réponse est OUI à la section 11, expliquez comment votre demande est conforme à l'application du ou des plans provinciaux.

SECTION 13 – DÉCLARATION

REMARQUE : AVANT DE REMPLIR CETTE DÉCLARATION, TOUS LES DEMANDEURS S'ASSURERONT DE PRÉSENTER UN « DOSSIER COMPLET » EN VERTU DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Je/Nous, _____ de _____ dans le District de _____ de la Province de l'Ontario déclare/déclarons sous serment que les renseignements indiqués dans cette demande sont véridiques et je fais/nous faisons cette déclaration solennelle consciencieusement, la croyant véridique et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve du Canada*.

Déclaré sous serment devant moi à _____ dans le District de _____ en ce _____^e jour de _____ 20_____.

Signature du commissaire à l'assermentation

Signature du demandeur, de l'avocat ou du représentant

SECTION 14 – À REMPLIR PAR LA MUNICIPALITÉ

14,1 Date de réception au Service de planification :

14,2 En plus des renseignements indiqués dans les sections 1-11 de la présente demande, il faut présenter l'information et (ou) les études ci-dessous afin de satisfaire les exigences d'un dossier complet en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

14,3 J'ai examiné les renseignements dans la présente demande et estime qu'ils satisfont les exigences d'un dossier complet en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

Date

Signature – personnel du Service de planification

ANNEXE A

EXIGENCES LÉGISLATIVES POUR L'APPROBATION DES DEMANDES DE LOTISSEMENT ADAPTÉ DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

Paragraphe 51

- i. Alinéa 17 – Ces renseignements doivent figurer sur le plan provisoire :
- a) les limites du terrain à diviser, certifiées par un arpenteur-géomètre de l'Ontario;
 - b) l'emplacement, la largeur et les noms des routes proposées dans le lotissement proposé et des routes existantes contre lesquelles bute le lotissement proposé;
 - c) un petit plan repère sur lequel un centimètre n'équivaut pas plus de 100 mètres qui indiquent tous les terrains adjacents au lotissement proposé appartenant au demandeur ou dans lesquels il a un intérêt; tous les lotissements adjacents au lotissement proposé; la relation entre les limites du terrain à diviser par rapport aux limites du lot de canton ou d'autre concession primitive, dont ces terrains constituent le tout;
 - d) l'utilisation des lots;
 - e) les utilisations actuelles de tous les terrains adjacents;
 - f) la disposition et les dimensions approximatives des lots proposés;
 - g) tout élément naturel ou artificiel sur le terrain à diviser et les terrains adjacents, comme les édifices, structures, installations, chemins de fer, chaussées, cours d'eau, fossés de drainage, marais et régions boisées;
 - h) la disponibilité et la nature des systèmes d'approvisionnement en eau potable;
 - i) la nature et la porosité des sols;
 - j) les courbes et les élévations existantes si elles sont requises pour définir le niveau des chaussées et le drainage du terrain;
 - k) les services municipaux qui sont ou seront disponibles sur le terrain que l'on propose de diviser;
 - l) la nature et la portée de toute servitude ou clause restrictive qui touche le terrain que l'on propose de diviser.
- ii. Alinéa 19 - L'autorité approuvée peut refuser d'accepter la demande ou de l'étudier en attendant de recevoir l'information et le matériel prescrit, les frais exigés et le plan provisoire; le délai indiqué à l'alinéa (34) ne commence pas avant de recevoir tous ces éléments.
- iii. Alinéa 24 – Entre autres, les questions de santé, de sécurité, de commodité et de bien-être de futurs résidents seront considérées en étudiant le plan provisoire.
- iv. Alinéa 25 – La Municipalité pourrait établir les conditions qu'elle juge raisonnables y compris une condition de dédier un terrain ou de satisfaire les exigences d'un parc ou d'aux fins récréatives pour le public en vertu du paragraphe 51.1 et (ou) une condition que des routes ou l'élargissement de chaussée soient destinés à des fins précises, comme l'autorité approuvée le juge nécessaire.
- v. Alinéa 26 – Toute municipalité peut conclure des ententes de lotissement comme condition d'approbation de plan provisoire.